

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ACTION
HUMANITAIRE, DE LA RECONCIALITION
NATIONALE, DU GENRE ET DE LA FAMILLE

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

—
CABINET
—

**SECRETARIAT TECHNIQUE
DU REGISTRE SOCIAL UNIQUE**

**COMPTE RENDU DE LA PREMIERE SESSION
ORDINAIRE DE L'ANNEE 2024, DU COMITÉ
D'ORIENTATION ET DE SUIVI DU REGISTRE SOCIAL
UNIQUE (COS / RSU)**

Juin 2024

Le 27 juin 2024, s'est tenue à l'Hôtel RAMADA la première session ordinaire du Comité d'Orientation et de Suivi du Registre Social Unique (COS/RSU), au titre de l'année 2024.

La rencontre a été présidée par Monsieur Boureima de Salam OUEDRAOGO, Chargé de Mission, représentant Madame la Ministre de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille, Présidente du COS / RSU, empêchée. Il avait à ses côtés Monsieur Moussa OUATTARA, Secrétaire technique du Registre social unique et Rapporteur du COS / RSU et Monsieur Cheick Sidi Mohamed DRABO, représentant la Banque Mondiale. La session a connu la présence effective de la majorité des membres statutaires.

Cette session visait à **présenter les acquis de la phase pilote du RSU ainsi que le planning de la phase de mise à l'échelle nationale**.

Le présent rapport s'articule autour de quatre (04) points saillants :

- la cérémonie d'ouverture ;
- le déroulement des travaux ;
- la formulation des recommandations ;
- la cérémonie de clôture.

I. DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Elle a été marquée par le discours d'ouverture de la Présidente du COS / RSU, prononcé par son représentant, la prise d'une photo de famille, la vérification du quorum, la présentation des participants et l'adoption de l'agenda du jour.

Dans son allocution, la Présidente a d'emblée témoigné la reconnaissance du gouvernement du Burkina Faso à l'ensemble des membres statutaires du Comité et les a remerciés pour l'intérêt accordé au RSU et leur disponibilité à accompagner son processus de déploiement.

Après avoir rappelé les orientations du Comité à la dernière session, tenue en octobre 2023, elle a marqué un arrêt sur la dynamisation du déploiement du RSU avec la phase pilote dans les régions du Centre-Ouest et du Centre-Est, qui a permis de cibler **215 817** ménages pauvres et vulnérables. A partir des enseignements tirés de cette phase, il a été procédé à la révision du manuel opérationnel et de l'ensemble des outils de mise en œuvre, en vue d'un déroulement plus heureux de la phase à l'échelle, déjà enclenchée dans onze (11) provinces pour l'année 2024.

Aussi, encourage-t-elle le Secrétariat technique du RSU et l'ensemble des acteurs à redoubler d'efforts, pour la construction d'ici à 2026 d'un registre social fiable, comme instrument de référence dans la lutte contre la pauvreté au plan national. Elle a donc invité les participants à des échanges francs et à la formulation de propositions concrètes pour un déploiement optimal du RSU.

C'est par des mots de remerciement de l'ensemble des partenaires techniques et financiers, engagés et mobilisés au sein de la Task Force des PTF, des acteurs issus

des départements ministériels, des institutions, des ONG et des organisations de la société civile, pour leur dévouement à la construction du RSU, que Monsieur le Chargé de Mission a terminé l'allocution de la Présidente, au nom de laquelle, il a déclaré ouverte la première session ordinaire de l'année 2024 du Comité d'Orientation et de Suivi du Registre Social Unique du Burkina Faso.

Après le discours d'ouverture, est intervenue la prise d'une photo de famille de l'ensemble des participants, suivie des interviews. Il a ensuite été procédé à la vérification du quorum.

Il en ressort que sur 64 structures invitées, 63 ont répondu à l'appel et le quorum a été jugé largement suffisant (Cf. liste de présence en annexe) pour la tenue de la session.

L'agenda de la rencontre, alors soumis par le Président de séance pour amendement, a été adopté à l'unanimité, ouvrant ainsi les travaux de la session.

II. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés à travers la présentation de communications, suivie d'échanges. Au total cinq (05) thèmes ont été abordés par les présentateurs.

Le premier exposé, relatif au **bilan de la mise en œuvre des recommandations de la première session de l'année 2023** a été présenté par le Secrétaire technique. Cinq (05) recommandations avaient été formulées à l'endroit du Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille, ainsi que du ST-RSU.

Dans sa présentation, il ressort que des deux recommandations adressées au Ministère en charge de la Solidarité, leur mise en œuvre requiert des actions permanentes ou pérennes.

S'agissant des trois recommandations formulées à l'endroit du ST/RSU, deux ont été totalement mises en œuvre et une qui est en cours de réalisation connaît son épilogue dans la première décade du mois de juillet 2024, avec la tenue d'un atelier de validation (cf. annexe).

La deuxième communication portant sur le **bilan de la phase pilote du déploiement du RSU**, a été livrée par le Chef de département des opérations. Il a axé son intervention sur les approches méthodologiques du RSU et les résultats de la phase pilote qui font ressortir **215 817** ménages pauvres et vulnérables enregistrés dans le RSU soit **143 909 en milieu rural et 71 908 en milieu urbain**.

Cette communication est assortie des propositions d'amendements du Manuel opérationnel du RSU dont les principaux portent sur la mise en place d'organes opérationnels du RSU notamment des Cellules aux niveaux régional et provincial.

La Cellule Régionale RSU composée des structures suivantes :

- Représentant du Gouvernorat (Président) ;

- Représentant du Conseil Régional (Vice-Président) ;
- DRSAHRNGF (Rapporteur) ;
- DREP (Membre) ;
- DR Santé (Membre) ;
- Représentant SPONG régional (Membre).

La Cellule Provinciale RSU composée des structures suivantes :

- Représentant du Haut-Commissariat (Président) ;
- Représentant de la Commune (Vice-Président) ;
- DPSAHRNGF (Rapporteur) ;
- District Sanitaire (Membre) ;
- Représentant ONG/OSC provinciale (Membre).

La mise en place de ces cellules permettra d'améliorer la coordination du déploiement du RSU au niveau déconcentré.

Les propositions d'amendements du Manuel opérationnel du RSU ont été adoptées à l'unanimité par la session du COS/RSU.

la troisième communication sur le **plan triennal 2024-2026 de déploiement du RSU à l'échelle nationale**, a été également présentée par le Chef de Département des Opérations. Elle ambitionne couvrir 11 provinces en 2024, 12 provinces en 2025 et 15 provinces en 2026. Il permettra d'enregistrer **1 423 473 ménages** (cf. Tableau en annexe).

Le quatrième thème a porté sur le **Plan de communication de la phase à l'échelle** ; il a été présenté par le Chef du Département Communication et Plaidoyer. C'est un dispositif d'information et sensibilisation, en vue d'une plus grande mobilisation des acteurs et des populations autour du processus de déploiement du RSU à l'échelle. Il permettra aussi l'optimisation de la visibilité du RSU et du Secrétariat technique, l'implication et la participation des autorités, à travers une communication adaptée à tous les niveaux.

La dernière communication a porté sur le **Mécanisme de partage des données du RSU aux utilisateurs**. Développé par le Chef du Département du Système d'Information, ce dispositif est mis en place par le ST-RSU pour permettre aux différents programmes de disposer des données sur les ménages pauvres et vulnérables. Cela permettra également au ST/RSU de mettre à jour sa base de données, avec le feedback que les différents intervenants devraient lui faire parvenir.

Ces présentations ont suscité des échanges alimentés par un ensemble de questions, de préoccupations, de commentaires et de suggestions dont les principaux sont :

- l'appréciation positive du niveau de construction du RSU avec l'engagement du ministère en charge de la solidarité dans la mise en œuvre des recommandations ;

- les suggestions de prise en compte des faîtières des personnes handicapées, des personnes âgées, des jeunes et des coordinations de femmes dans les cellules RSU ;
- la nécessité de renforcer la stratégie de communication lors du déploiement pour assurer plus de visibilité et l'adhésion des populations ;
- l'adoption d'une stratégie pour favoriser l'utilisation des données du RSU par les programmes et institutions ;
- l'adoption d'une bonne stratégie pour la protection des données à caractère personnel surtout dans le protocole de partage des données ;
- la responsabilité du ST/RSU et des utilisateurs des données du RSU dans le processus de partage des données.

Ces échanges ont débouché sur des recommandations formulées par le Comité d'Orientation et de Suivi.

III. DES RECOMMANDATIONS

Au terme des travaux, les participants ont formulé des recommandations suivantes qui sont essentiellement adressées au Secrétariat Technique du Registre Social Unique :

- 1. Mettre en œuvre des stratégies pour une utilisation optimale des données du RSU par les projets et programmes de développement ;**
- 2. Elaborer et mettre en œuvre une politique de sécurité du système d'information du ST/RSU ;**
- 3. Organiser un atelier ou une table-ronde des PTF pour accompagner le déploiement du RSU à l'échelle nationale.**

IV. LA CEREMONIE DE CLOTURE DE LA SESSION

Elle a scellé la fin des travaux de la session par l'intervention du Chargé de Mission, président de séance. Celui-ci a, au nom de la Présidente du COS empêchée, félicité l'ensemble des acteurs pour les résultats atteints.

Il a remercié les partenaires et l'ensemble de participants pour l'intérêt porté aux présentations, la qualité et la pertinence de leurs interventions, mais aussi pour leur engagement aux côtés du gouvernement dans cette entreprise.

Les résultats de la phase pilote du déploiement du RSU présentés au cours de cette session sont, dit-il éloquents et dénotent du bien-fondé de la création du RSU.

Aussi, il a adressé ses remerciements aux agences de collecte de données, en l'occurrence, l'Institut national de la Statistique et de la Démographie (INSD) et l'institut supérieur des Sciences de la Population (ISSP), la Banque Mondiale et l'ensemble des partenaires techniques et financiers réunis au sein de la Task Force des PTF pour

le RSU et aux autres acteurs que sont les ONG, les structures déconcentrées de l'administration qui se sont toutes mobilisées pour la réussite de cette phase pilote.

Il a invité les futurs utilisateurs de la base de données du RSU à en faire un bon usage en se conformant aux procédures et à la réglementation en vigueur en matière de partage de données. Il a réaffirmé la volonté du Gouvernement à mettre tout en œuvre pour la réussite de son déploiement du RSU sur toute l'étendue du territoire et des dispositions qui seront prises pour la mise en œuvre des recommandations issues de cette session ordinaire.

Tout en souhaitant un bon retour à tous les participants, il a formulé le vœu cher que la paix et la sécurité reviennent dans notre pays, avant de déclarer close la première session ordinaire de l'année 2024 du COS / RSU.

Ouagadougou, le 27 juin 2024

Le Rapporteur :

Le Président de séance :

Moussa OUATTARA

Secrétaire Technique du Registre Social Unique

Boureima de Salam OUEDRAOGO

Chargé de Mission

Annexe 1 Etat de mise en œuvre des recommandations de la session d'octobre 2023

Recommandations	Etat de mise en œuvre	Commentaires/Observations
A l'endroit du Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille :		
1. Renforcer la synergie d'actions pour une meilleure construction du RSU	Réalisée (Action continue)	<p>Plusieurs approches ont été effectuées par le MSAHRNGF en vue de la synergie d'actions pour une meilleure construction du RSU</p> <ul style="list-style-type: none"> - les audiences accordées par le Ministre à tous les partenaires demandeurs ; - les actions de plaidoyer au cours des instances gouvernementales et des cadres de concertation avec les PTF ; - la prise en compte du RSU dans la mise en œuvre des programmes (PAMPV).
2. Renforcer le dispositif de financement du RSU.	Réalisée (Action continue)	<p>Il a été envisagé dans le cadre de la mise en œuvre du PAMPV le financement d'activités de déploiement du RSU (Environ 130 millions).</p> <p>Les besoins du ST/RSU ont été enregistrés dans le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuel (DPBEP).</p>
A l'endroit du Secrétariat technique du Registre social unique :		
3. Améliorer le mécanisme de gestion des plaintes et réclamations	Réalisée	<p>Développement d'une plateforme de gestion des plaintes/réclamations</p> <p>Formation des travailleurs sociaux sur la gestion des plaintes</p> <p>Hausse constatée dans l'enregistrement des plaintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déploiement pilote (rural + urbain) : 134 plaintes enregistrées - déploiement à l'échelle (milieu urbain) : 336 plaintes enregistrées - Total : 470 plaintes enregistrées <p>Il est prévu l'amélioration du MGP à travers le renforcement de capacité des agents du Call center du N° Vert (80 00 12 56)</p>
4. Renforcer l'approche de ciblage dans les zones à fort défi sécuritaire	En cours	<p>Des réflexions ont été menées pour améliorer le dispositif existant au Manuel opérationnel pour le déploiement du RSU dans les zones à fort défi sécuritaire</p> <p>Un atelier de relecture du protocole additionnel est prévu se tenir en juillet 2024.</p>

5. Partager les résultats des études	Réalisée	Réalisation de deux ateliers de capitalisation de la phase pilote ayant connu la participation de la majeure partie des parties prenantes.
---	----------	--

Annexe 2 : Tableau du planning pluriannuel de déploiement du RSU

PHASES	REGIONS	PROVINCES	Nombre total de ménages / province	Nombre de ménages pauvres / province	Pourcentage des ménages pauvres (D)/(C)	Population	Population pauvre	Incidence de la pauvreté en %	Total cumulé de ménages à inclure dans le RSU
PHASE PILOTE	Centre-Est	KOULPELGO	61 319	47 872	78%	362 644	283 774	78%	47 872
	Centre-Ouest	SANGUIE	65 254	46 326	71%	391 617	284 211	71%	94 198
	Centre-Ouest	BOULKIEMDE	125 916	61 700	49%	689 709	374 395	49%	155 898
	Centre-Est	KOURITENGA	85 219	33 033	39%	480 021	189 570	39%	188 931
	Centre-Est	BOULGOU	146 862	55 947	38%	737 843	301 389	38%	244 878
	Centre-Ouest	SISSILI	57 703	20 340	35%	337 078	122 945	35%	265 218
	Centre-Ouest	ZIRO	40 675	13 959	34%	241 731	85 173	34%	279 177
	TOTAL PILOTE		582 948	279 177	48%	3 240 643	1 641 457		279 177
ECHELLE AN 1									
	Nord	PASSORE	75 130	51 987	69%	457 930	321 982	69%	331 164
	Plateau Central	KOURWEOGO	30 977	18 541	60%	181 242	108 515	60%	349 705
	Centre Nord	BAZEGA	49 324	25 498	52%	280 870	147 895	52%	375 203
	Cascades	LERABA	31 548	15 205	48%	179 423	87 596	48%	390 408
	Sud-Ouest	NOUMBIEL	18 227	8 117	45%	98 915	44 413	45%	398 525
	Boucle du Mouhoun	LES BALES	61 685	25 800	42%	297 468	125 388	42%	424 325
	Sud-Ouest	PONI	71 071	24 259	34%	356 918	126 006	34%	448 584
	Hauts-Bassins	TUY	64 915	21 713	33%	329 253	110 471	33%	470 297
	Sud-Ouest	BOUGOURIBA	30 403	9 100	30%	153 653	46 890	30%	479 397
	Plateau Central	GANZOURGOU	81 557	24 149	30%	482 763	145 546	30%	503 546
	Plateau Central	OUBRITENGA	55 775	15 950	29%	314 609	93 705	29%	519 496
	TOTAL AN 1		570 612	240 319	42%	3 133 044	1 358 407		519 496
ECHELLE AN 2									
	TOTAL CUMULE AN 1		1 153 560	519 496					519 496
	Nord	ZONDOMA	39 254	24 490	62%	240 018	151 999	62%	543 986
	Centre-Nord	SANMATENGA	151 106	87 172	58%	884 819	526 816	58%	631 158
	Hauts-Bassins	KENEDOUGOU	73 338	37 692	51%	399 949	209 017	51%	668 850
	Nord	YATENGA	148 051	73 467	50%	825 975	424 894	50%	742 317
	Sud-Ouest	IOBA	56 174	25 765	46%	265 956	122 868	46%	768 082
	Sahel	SENO	87 822	35 759	41%	404 716	165 987	41%	803 841

PHASES	REGIONS	PROVINCES	Nombre total de ménages / province	Nombre de ménages pauvres / province	Pourcentage des ménages pauvres (D)/(C)	Population	Population pauvre	Incidence de la pauvreté en %	Total cumulé de ménages à inclure dans le RSU
Boucle du Mouhoun	Boucle du Mouhoun	MOUHOUN	75 273	24 038	32%	391 561	129 058	32%	827 879
	Hauts-Bassins	HOUET	310 022	75 915	24%	1 510 638	391 411	24%	903 794
	Centre-Sud	NAHOURI	40 602	9 920	24%	195 816	48 282	24%	913 714
	Cascades	COMOE	114 022	23 063	20%	633 043	133 276	20%	936 777
	Centre-Sud	ZOUNDWEOGO	56 718	7 722	14%	312 045	43 649	14%	944 499
	Centre	KADIOGO	718 272	45 084	6%	3 030 384	195 213	6%	989 583
	TOTAL AN 2		1 870 654	470 087	25%	9 094 920	2 542 470		989 583
	TOTAL CUMULE AN 2		3 024 214	989 583					989 583
ECHELLE AN 3	Nord	LOROUM	32 482	22 610	70%	198 192	137 908	70%	1 012 193
	Est	TAPOA	90 962	59 009	65%	605 733	396 783	65%	1 071 202
	Centre-Nord	BAM	83 092	50 180	60%	476 054	290 243	60%	1 121 382
	Sahel	SOUM	66 075	39 119	59%	363 661	216 792	59%	1 160 501
	Boucle du Mouhoun	BANWA	62 892	33 134	53%	346 989	182 769	53%	1 193 635
	Boucle du Mouhoun	SOUROU	51 306	26 475	52%	285 011	149 081	52%	1 220 110
	Boucle du Mouhoun	KOSSI	70 619	35 496	50%	357 089	180 019	50%	1 255 606
	Boucle du Mouhoun	NAYALA	37 282	17 277	46%	223 151	106 624	46%	1 272 883
	Est	KOMPIENGA	20 889	9 510	46%	117 682	53 947	46%	1 282 393
	Centre-Nord	NAMENTENGA	82 815	35 375	43%	513 796	221 701	43%	1 317 768
	Est	GOURMA	73 169	30 668	42%	437 310	193 459	42%	1 348 436
	Sahel	OUDALAN	45 724	16 680	36%	158 206	58 846	36%	1 365 116
	Est	GNAGNA	113 063	40 230	36%	676 476	241 707	36%	1 405 346
	Sahel	YAGHA	35 355	12 202	35%	171 594	60 180	35%	1 417 548
	Est	KOMANDJARI	18 908	5 925	31%	105 604	33 286	31%	1 423 473
	TOTAL AN 3		884 633	433 890	49%	5 036 548	2 523 345		1 423 473
	TOTAL CUMMULE AN 3		3 908 847	1 423 473					1 423 473

TOTAL GENERAL

3 908 847 1 423 473

